

Prochaine conférence :

Date à fixer : Sébastien ABIS : Veut-on nourrir le monde ? contact en cours.

Précédentes conférences :

2024/2025

Professeur Étienne MINVIELLE : Demain, quel système de santé ?

Jean-Loup BONNAMY : L'Occident déboussolé.

2023/2024

Mathieu OSTERMANN : Quelle place pour le nucléaire dans la transition énergétique ?

Philippe DELORME : Mixité scolaire et mixité sociale

Nicolas TOTET : Jozef -Itinéraire d'un immigré polonais

Jacques DUCLAUX : Les fortifications avant Vauban

Docteur Damien MASCRET : Le rôle du médecin journaliste dans l'actualité sanitaire

2022/2023

Jacques ARNOULD : La conquête spatiale

Docteur Michaël GRYNBERG : Procréation médicalement assistée

TRAVERSÉE vous adresse ses Meilleurs Vœux pour 2025

Vous souhaitez recevoir les invitations de Traversée ?

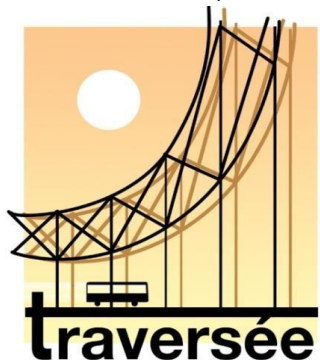
nouvelle adresse : traversee02@gmail.com

Les actualités de notre association sont consultables également sur les sites :

Traversée-Saint-Quentin-Associations (ctrl+clic)

traversee02.fr

Merci de votre compréhension et de votre concours.



Association à but non lucratif

(Loi du 1^{er} Juillet 1901)

82/5, rue de la République

02100 SAINT -QUENTIN

☎ 03 23 08 11 78

e-mail : traversee02@gmail.com

site internet : traversee02.fr

Imprimerie Legrand

TRAVERSÉE invite

Catherine COHEN

Créatrice de la compagnie EMPREINTE

Didier PERRIER

Directeur artistique de la compagnie L'ÉCHAPPÉE.



Le rôle de l'artiste dans la cité.

Conférence-débat

Jeudi 30 janvier 2025 20h

Auditorium du Conservatoire

51, rue d'Isle - Saint-Quentin

Entrée gratuite

Le rôle de l'artiste dans la cité

20 ans déjà ! En janvier 2005, Traversée nous invitait à suivre, avec Robert POUSSEUR un « Procès fait aux artistes »

La cause était entendue :

- Sans artiste, l'humanité manquerait de goût pour la création.
- Sans artiste, le monde ne serait plus habillé de fantaisie.
- Sans artiste, le rire ne résonnerait plus dans nos rues.
- Sans artiste, les hommes s'endormiraient, inconscients d'être privés de liberté.

Car les artistes, sources d'ouverture, de pensées nouvelles et audacieuses, réveillent les hommes qui ont toujours tendance à s'endormir, à oublier ou à se taire, prisonniers de leurs passions, de leurs préjugés, de leurs peurs

« L'art cherche à comprendre le monde et à le faire comprendre » écrivait Rodin.

Sans les artistes que deviendrions nous ?

C'est ainsi qu'en octobre 2012, Traversée avait le plaisir de recevoir la comédienne Laurence JYL, autrice de scénarios pour la télévision et de pièces de théâtre :

- Le théâtre lieu d'observation et de représentation de notre quotidienneté
- Le théâtre lieu d'exutoire de nos émotions et de nos passions.

« Le texte, les sentiments, les sensations, l'intuition, le brassage d'idées, la réflexion, le rire et les larmes, et pourquoi pas le plaisir et le divertissement » selon Laurent TERZIEFF.

En ce début d'année 2025, Traversée nous propose de poursuivre notre conversation en accueillant deux acteurs conséquents de la vie culturelle de notre cité :

- Didier PERRIER, directeur artistique de la Compagnie Derniers Détails puis de l'Échappée : depuis plus de 35 ans, il a tissé une relation d'intimité entre l'artiste et le public en privilégiant un théâtre qui parle du monde, fidèle à sa formule fétiche : « vive le théâtre, vive la vie ».

- Catherine COHEN, nouvellement installée en résidence dans notre cité avec sa Compagnie « Empreinte »

Tous deux vont nous apporter un témoignage vivant et sûrement passionnant de leur expérience de comédien et de metteur en scène au contact de notre population : les joies et les difficultés, les quiétudes et les inquiétudes, avec les contraintes matérielles, techniques et financières à surmonter.

« L'artiste doit aimer la vie et nous montrer qu'elle est belle. Sans lui nous en douterions ». Anatole FRANCE

Nous vous espérons nombreux pour débiter cette nouvelle année et débattre de ce sujet.

Jeudi 30 janvier 2025
à 20H

Auditorium du Conservatoire

Nous vous adressons régulièrement une invitation à participer aux conférences-débats organisées par TRAVERSÉE.

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre contribution aux frais de fonctionnement de TRAVERSÉE en devenant membre bienfaiteur pour l'année 2025. La cotisation reste fixée à 10 €, ce montant n'étant pas limitatif.

Un reçu fiscal, donnant droit à un crédit d'impôt, vous sera adressé pour tout versement égal ou supérieur à 30 €. (ex. 30 € vous donne droit à un crédit d'impôt de 20 €).